

013254

14 6109

17 DEC. 2002

CDML

Société par actions simplifiée
Au capital de 4 450 000 euros
Siège social : Parc d'Andron - Immeuble Le Séquoïa
30470 AIMARGUES
435 005 756 RCS NIMES

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 24 Octobre 2002**

L'an 2002,

Le 24 Octobre,

A 10 Heures, au siège social de la société,

Le soussigné Didier CHARPENTIER, associé unique de la société "CDML", société par actions simplifiée, au capital de 4 450 000 euros,

Va statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 sur le fondement de l'article 227-1,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Commissaire aux Comptes Mr Frédéric MARTIN, dûment convoqué, est excusé.

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001, approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 27 Juin 2002, et statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 sur le fondement de l'article 227-1, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société, bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est rappelé que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

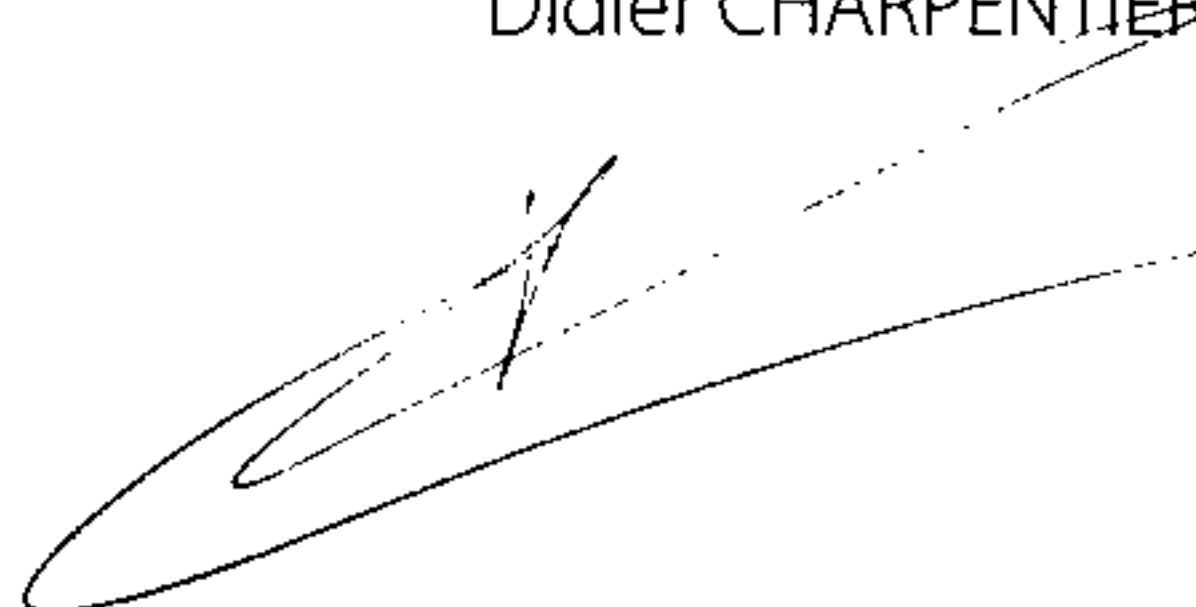
DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé unique.

Didier CHARPENTIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, all enclosed within a large, sweeping loop.